

Sujet : [INTERNET] enquête publique éoliennes St Sulpice les Feuilles

De : Patrice CANNES <cannes.patrice@orange.fr>

Date : 28/12/2021 07:18

Pour : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Nom : CANNES

Prénom : PATRICE

Adresse : 2 Bois Bertrand

Code postal : 87290

Ville : BALLEDEMENT

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique

Je vous écris pour m'opposer au projet éolien et demander aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation.

Les zones industrielles éoliennes sont une imposture écologique, économique et une menace sanitaire.

Imposture écologique

Puisque vous avez étudié le dossier, vous savez que ces engins produisent de manière aléatoire une énergie que l'on ne sait pas stocker. Il ne vous a pas non plus échappé qu'en France notre production d'électricité était déjà décarbonée à 90% grâce aux centrales nucléaires et aux barrages hydrauliques.

Il n'y a d'ailleurs plus de débat sur le fait que l'énergie éolienne ne produise pas moins de CO2 que le nucléaire (en fait c'est même deux fois plus).

Alors on pose une autre question pour justifier le développement éolien : le vent ou le nucléaire ? Cela constitue une erreur grave d'appréciation puisque la vraie question est de savoir quel choix fait-on entre le nucléaire et les énergies fossiles.

En effet, puisque les aérogénérateurs ne produisent en moyenne que 23% de leur puissance nominale et qu'il n'y a pas toujours de vent, ou qu'il y en a trop, on compense à 77% par une énergie qui doit être pilotable immédiatement. En Allemagne on utilise le charbon (9 fois plus de CO2 d'Allemagne que de France), en Espagne c'est le gaz, en France ce sera le gaz. Plus on développe l'éolien et plus on va développer le gaz, c'est obligé. Or le gaz, c'est 30 fois plus de CO2 que le nucléaire. Les chiffres sont têtus mais les décideurs s'entêtent.

Allons-nous sacrifier ces richesses inestimables pour l'humanité parce qu'il y a une loi dite de transition énergétique qui va à contre sens du dérèglement climatique ?

Il est de mon devoir de vous prévenir que le promoteur sous-estime tous ces aspects sous couvert d'un tas d'informations recueillies par un mat et de prestataires au service

du promoteur.

Imposture économique

Il paraît que l'on fait ça parce que ça va générer des fonds pour la commune, la communauté de communes, le département et la région.

Mais qui prend en compte le fait que personne ne voudra vivre avec ces engins au-dessus de nos têtes ? La population est vieillissante, qui viendra habiter à St Sulpice quand les plus âgés seront partis ? Qui paiera des taxes pour abonder au budget de la commune ? On mettra plus d'éoliennes ? Ah oui, c'est peut-être ça le projet. Concentrer ces engins dans des endroits où il y a peu de monde à faire taire ?

Si c'est le cas, qui va nous racheter les maisons ? A quel prix ?

Est-ce que vous prendrez en compte la déperdition des biens dans votre appréciation économique ? Les agents immobiliers du secteur de St Sulpice estiment que **les biens qui seront situés à moins de 2 kilomètres des éoliennes seront invendables**. Est-ce que vous voulez condamner ses habitants à rester pour toujours dans cet enfer ?

Imposture sanitaire

- En France on ne reconnaissait pas le syndrome éolien au prétexte qu'il n'y avait pas d'étude sur le sujet. On parlait d'un effet placebo.

Or le syndrome éolien a enfin été reconnu pour la première fois par la Cour d'Appel de Toulouse le 8 juillet dernier, prenez-vous en compte la crainte pour la santé des riverains de voir s'implanter ces engins intègre-t-elle cette nouvelle donnée ?

On accorde du crédit au fait que les chauves-souris imploient sous l'effet du souffle créé par la rotation des pales, croyez-vous que cette même rotation soit sans effet, à terme, sur les humains ?

Si les riverains ont des problèmes de santé avérés plus tard à cause des éoliennes, qui sera le responsable ? L'état ou le promoteur ? Le législateur ou le profiteur ?

On va être encerclé d'éoliennes

Il y a en aura partout dans le secteur, de nombreux projets ont déjà été acceptés, d'autres sont à l'étude.

Je compte sur vous Monsieur le Président pour faire preuve de bon sens, s'il vous plaît **NON** ne favorisez pas ce projet indécent.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique, l'expression de ma considération distinguée.